

RECOMMANDATION UIT-R SA.516-1*

**POSSIBILITÉS DE PARTAGE ENTRE LES CAPTEURS ACTIFS UTILISÉS DANS LES
SERVICES D'EXPLORATION DE LA TERRE PAR SATELLITE ET DE MÉTÉOROLOGIE
PAR SATELLITE ET LE SERVICE DE RADIOLOCALISATION**

(Question UIT-R 140/7)

(1978-1994)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que, dans certaines bandes de fréquences, les capteurs actifs hyperfréquences installés à bord d'engins spatiaux sont les seuls à pouvoir fournir des renseignements sur les propriétés physiques de la Terre;
- b) que les capteurs actifs hyperfréquences installés à bord d'engins spatiaux, que l'on utilise actuellement, sont des radars émettant en général de très brèves salves de signaux hyperfréquences;
- c) que les capteurs actifs hyperfréquences installés à bord d'engins spatiaux en service ou en projet présentent des caractéristiques de fonctionnement analogues à celles des radars terrestres et aéroportés;
- d) que les radars terrestres et aéroportés utilisent en partage des bandes de fréquences communes;
- e) qu'il ressort d'études que le partage de fréquences entre certains capteurs actifs hyperfréquences installés à bord d'engins spatiaux et les radars terrestres est faisable,

recommande

1. de considérer qu'en règle générale le partage des fréquences est possible entre le service de radiolocalisation et les services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite (capteurs actifs).

* Cette Recommandation doit être portée à l'attention de la Commission d'études 8 des radiocommunications.